

Image not found or type unknown



Regularisation conjoint de français

Par **david1971**, le **04/12/2012 à 09:03**

bonjour.rn je suis français et ma petite amie est taiwanaise.rn apres etre venue en france sans visa (90 jours pour tourisme) 82 jours en france donc il lui reste 8 jours.rn nous avons decide de nous marier.rn en 8 jours je pense avoir le temps pour le mariage (apres avoir fait tous les dossier bien sur).rn ma question est: ensuite doit elle retourner a taiwan pour obtenir un visa conjoint de français ou il y a t'il un moyen pour qu'elle reste en france sans visa le temps bien sur d'etre regulariser.rn OUI peut il etre utile.rn merci pour vos reponse.